

Imagination et débrouille pour les accessoires de *Grain de folie*

Echallens 2008
FÊTE DU BLÉ ET DU PAIN

COULISSES

Les auteurs du spectacle de la Fête du blé et du pain ont pu compter sur la créativité des participants pour réaliser des décors gigantesques.

SYLVAIN MULLER

Un épouvantail gonflable haut de 12 mètres, un arrosoir qui transporte douze personnes ou une machine à bitumer qui déroule une route en quelques secondes: les accessoires imaginés par les auteurs de *Grain de folie* ne font pas dans la demi-mesure. Leur conception et leur fonctionnement cachent bien des secrets.

«Nous cherchions un moyen de construire un épouvantail géant et déplaçable, se souvient Maxime Beltran, responsable des effets spéciaux. Une dame nous a mis en contact avec la société Ballon Müller, qui nous a fait plusieurs propositions pour réaliser nos décors en structures gonflables. Tout a été réalisé en Chine, mais nous avons eu des émotions avec les douaniers: ils ont estimé que, puisqu'il y avait du tissu et des coutures, tout devait être taxé en catégorie «vêtements.»

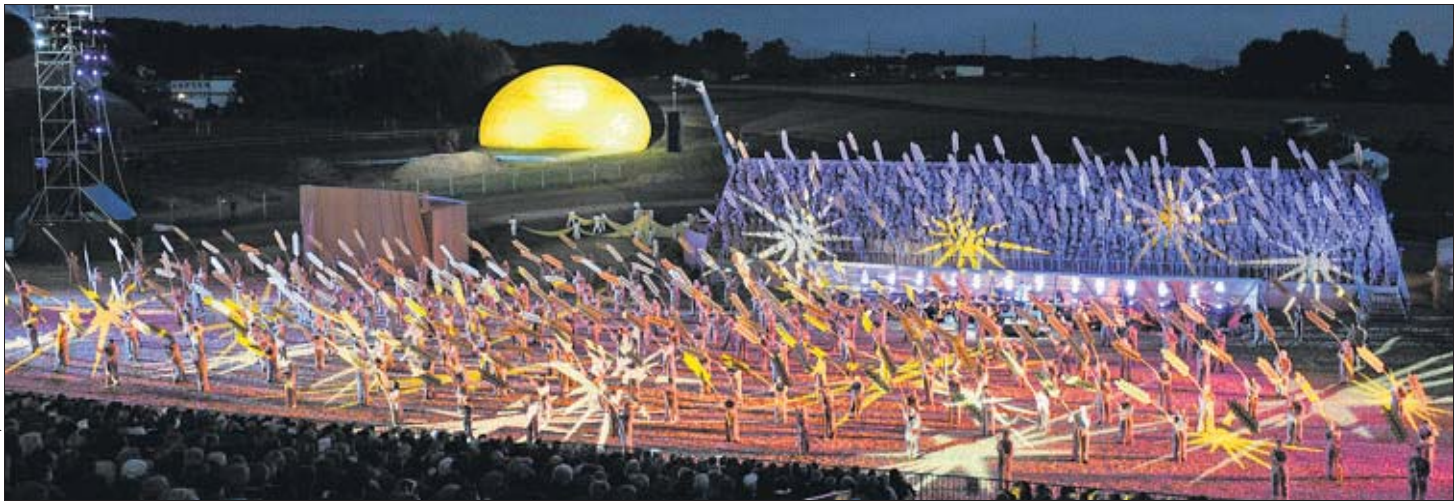
Des petites souffleries fonctionnant à 220 volts suffisent ainsi pour ériger deux palmiers,

un four, un sac de farine ou un soleil de 20 mètres de diamètre. L'arrosoir haut de 3,5 mètres a été conçu par Robert Chies, serrurier à Bottens. «C'est une structure métallique posée sur un essieu de char. Le tout ne doit pas peser loin de 2,5 tonnes. Il y a donc aussi des gens à l'intérieur pour le déplacer», révèle Maxime Beltran. Autre engin spécifique, la «machine à bitumer» a bien failli ne pas exister. «Il y a trois mois, nous n'avions pas de solution. Finalement, c'est Laurent Gaillard, un des membres du chœur, qui s'est proposé de nous dépanner. Il a imaginé et réalisé toute une structure métallique autour d'une camionnette. Le tout est amovible car la camionnette nous est prêtée par une entreprise de la région, qui l'utilise durant la semaine.»

Trop de prise au vent

L'imagination et le soin apportés aux décors n'empêchent toutefois pas quelques surprises. «Tous les spectateurs n'ont pas pu voir notre mont Fuji et notre pyramide aztèque. Ces décors peints offrent trop de prise au vent et ne peuvent être présentés que lorsque l'air est absolument calme», s'excuse presque le jeune homme, originaire de Poitiers. «J'ai trouvé vraiment sympa la façon dont les gens se sont investis pour réaliser les décors que nous avions imaginés. Laurent Gaillard a même quitté le chœur pour pouvoir conduire son bébé.» Un «bébé» tout noir, qui déroule un ruban de bitume en quelques secondes. ■

www.echallens2008.ch



SCÈNE Un soleil gonflable se lève. L'espace, long de 70 m, accueille plus de 400 figurants, dominés par le mur de 600 chanteurs (en violet). A leurs pieds, une fosse accueille l'orchestre de cent musiciens (sous la bâche blanche). Ci-dessous: les chanteurs sont aussi mis à contribution par le metteur en scène, Benoît Roche. Les figurants, eux, n'ont pas peur de se mouiller. ÉCHALLENS, LE 25 AOÛT 2008



Quelques grains et beaucoup de pétrin

Pour avoir vu le spectacle deux fois (la générale publique de jeudi et la représentation de dimanche), on se permet de l'affirmer clairement: c'est long, deux heures et quart de spectacle avec aussi peu d'émotions. Cette superproduction joliment intitulée *Grain de folie* en manque singulièrement...

Tout cela n'est pas sans costumes bariolés, accessoires spectaculaires et musiques rythmées, mais l'ensemble, à la fois linéaire et décousu, paie au prix fort une mise en scène trop sage (signée Benoît Roche), le tempo mollachu des enchaînements et le propos bien-pensant de cette fable gentille (écrite par Bernard

CRITIQUE

MICHEL CASPARY
CHEF DE LA RUBRIQUE CULTURE

Ducarroz). Ce ne sont pas les figurants qui manquent, mais les idées. Du moins en suffisance: on ne tient pas pareille production avec deux ou trois séquences réussies, perdues au milieu d'interminables tableaux vivants.

L'énergie y est, ça court ou danse dans tous les sens. Mais pas le souffle, cette alchimie si délicate à obtenir, et qui débouche sur des instants de grâce inoubliables. Ce n'est pas qu'une affaire de moyens. Mais d'inspiration. Un seul exemple: les apparitions des

onze cavaliers apocalyptiques, tout de noir vêtus, censés représenter un fléau pour les champs de blé. On devrait frissonner à chaque passage. Là, rien, ils trottent, on admire les bêtes, magnifiques, et on finit par bailler en attendant la scène suivante.

Le constat est encore plus sévère en ce qui concerne la musique (Pierre Huwiler) et l'orchestration (Georges Chorafas). Une sorte de patchwork essayant souvent de mêler lourdement tradition et modernité. Par pitié, qu'on enlève ainsi cette batterie de variété, qu'on laisse respirer les voix, et en particulier celles, splendides, de cet immense chœur de 630 personnes. En prime, cette désagré-

ble sensation d'entendre régulièrement le même air, en particulier avec le magicien-soleil (Laurent Brunetti). Plus heureux: Thierry Romanens, en facétieux et maléfique sorcier. Chacune de ses apparitions «booste» le spectacle. Chapeau, enfin, à Maël Graa et à Simon Ruffieux – tous deux voix de soprano et 12 ans d'âge –, qui jouent en alternance le rôle de «l'enfant-grain». Reste le problème de la concurrence dans ce genre de spectacles populaires en plein air, qui se sont multipliés ces dernières années. Celui de la Fête du blé et du pain, entre péplum paysan, comédie musicale et production à l'ancienne, n'a pas su trouver son identité.



Le sorcier Ciseaux, Thierry Romanens, ne pilote que virtuellement sa bitumeuse. Laurent Gaillard conduit une camionnette en dessous.

Fumoirs ou pas fumoirs, telle est la nouvelle question

DÉBAT

On ne fumera sans doute bientôt plus dans les auberges vaudoises. Mais les fumeurs pourront-ils en allumer une dans des lieux fermés et sans service?

Fumoirs ou pas fumoirs? La question figure au cœur du débat que les députés du Grand Conseil abordent cette semaine. Et leur décision déterminera le contenu exact de la votation sur l'interdiction de fumer dans les établissements publics, qui sera soumise au peuple vaudois le

30 novembre prochain. Interdiction générale: c'est ce que propose l'initiative lancée par l'élu Vert Christian van Singer. Munie de 20 111 signatures valables, elle a été déposée en janvier 2007. Le Conseil d'Etat propose un contre-projet moins drastique, qui autorise les res-

taurateurs à mettre en place des fumoirs fermés, sans service, et dotés d'un système de ventilation adéquat. Une solution qu'appelle de ses vœux GastroVaud et pour laquelle s'est battu son président, le député radical Frédéric Haenni. Si les députés suivent le gouverne-

ment, le peuple devra choisir entre l'initiative et le contre-projet et, en cas d'acceptation des deux projets, dire lequel a leur préférence.

Vaud entrera ainsi dans le club des cantons qui ont légiféré sur le sujet. Comme le Tessin, Soleure, les Grisons, Ap-

penzell Rhodes-Extérieures, le Valais et Genève. Ce dernier a opté pour la solution la plus stricte en bannissant tout fumoir. Les autres cantons, dont le Tessin, les autorisent sous une forme ou une autre. Tout comme l'Italie et la France.

FRANCINE BRUNSCHWIG